



BTS Professions Immobilières

(Diplôme d'Etat, bac+2)

Ce BTS Professions Immobilières est ouvert à tous les secteurs d'activité de l'immobilier et offre de multiples débouchés.

Objectifs, compétences et métiers visés :

Dans ce paysage en constante mutation, le BTS « Professions immobilières » a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier. Ce niveau de qualification est recherché par les branches professionnelles du secteur. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra de développer aptitudes et comportements professionnels adaptés. Certaines activités et fonctions nécessitent la possession d'une carte professionnelle. Le BTS « Professions immobilières » rend éligible son titulaire à la délivrance de ces cartes.

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme: les agences immobilières, les cabinets d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...), les organismes HLM, les offices notariaux, les sociétés de promotion-construction, les entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier. Les opportunités d'emploi pour les titulaires de ce diplôme s'avèrent réelles. Le BTS « Professions immobilières » permet une bonne insertion professionnelle. Les évolutions de carrière, avec une prise de responsabilités croissantes, sont assez rapidement envisageables. Le titulaire de ce diplôme peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet.

Prérequis : Ce BTS est ouvert aux titulaires du baccalauréat général, technologiques ou professionnels ou aux titulaires d'un titre ou diplôme de niveau 4. Il est préparé sur 2 ans.

Le BTS Professions Immobilières est préparé sur 1 an également pour les personnes qui le désirent.

L'admission : dossier de candidature + tests+ entretien. **Durée de la formation :** 2 ans. Niveau terminal d'études : bac+2

Poursuite d'étude : BACHELOR IMMOBILIER BAC+3 : **titre certifié niveau 6 « Responsable d'Agence Commerciale de service » option Immobilier, Tourisme, banque-Assurance ou Tourisme** inscrit au RNCP (parution au Journal Officiel du 19 07 2017).

Déroulé de la formation :

Statut étudiant : cours hebdomadaires et stages en entreprises (de 12 à 14 semaines sur les deux ans)

Statut alternant : deux jours de cours par semaine en alternance avec présence en entreprise à 75 % du temps sur la période du contrat d'alternance.

Objectifs pédagogiques et matières : Le titulaire d'un BTS « Professions immobilières » exerce une activité de services qui requiert la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscale. L'activité de conseil y est prégnante.

Les matières : culture générale et expression française, anglais, conseil en ingénierie de l'immobilier (économie de l'immobilier, droit, urbanisme et architecture), communication en français et en anglais, transaction immobilière, gestion locative, gestion de la copropriété.

Nos atouts : Première école privée à avoir enseigné le BTS Professions Immobilières sur Montpellier, Petits effectifs, Préparation à l'examen : Devoirs surveillés + BTS blanc + DM, Suivi en stage/ entreprise avec rapport de synthèse, Entretien individuel le long de la formation, De bons résultats aux examens depuis des années dues à des formateurs hautement qualifiés et des professionnels qui interviennent tout le long de l'année, Etablissement homologué par la CEFI (Commission nationale de l'immobilier).



Méthode pédagogique : En alternance, en formation initiale, par correspondance.

Moyens d'encadrement : la scolarité est organisée sous la responsabilité de la Direction. Un professeur-formateur référent est en charge de la section de BTS. Les conseillers de formation sont en charge des relations avec les entreprises et le tuteur dans le cadre des stages ou de l'alternance. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, de formateurs et de professionnels intervenants extérieurs.

Moyens techniques: une borne wifi et des vidéoprojecteurs sont à disposition des étudiants. Nos moyens techniques sont en constante évolution avec la mise en avant du digital. Accès aux ressources pédagogiques : revues professionnelles et autres.

Modalités d'évaluation : Les notations sont accessibles sur l'interface de suivi scolaire TRIADE.


Epreuves et référentiel:

Matières	Forme	Durée de l'épreuve	coefficient
Culture générale et expression	Ecrit	4h	3
LV1	Ecrit	2h	2
Conseil en ingénierie de l'immobilier	Ecrit	3h	4
Communication professionnelle en français et en langue étrangère	Oral	20 min. + 20 min. de prépa	2
Techniques immobilières <u>Sous épreuve:</u> Transaction immobilière <u>Sous épreuve:</u> Gestion immobilière	Ecrit	3h	3
	Ecrit	3h	3
Conduite et présentation des activités professionnelles	Oral	40 min	4
Option : LV2	Oral	20 min*	

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION
LANGUE VIVANTE ETRANGERE APPLIQUEE A L'IMMOBILIER
CONSEIL EN INGENIERIE de L'IMMOBILIER
Droit et veille juridique :

- le repérage du cadre juridique des activités immobilières
 - identifier la ou les règles de droit applicables
 - actualiser et analyser des informations juridiques en appliquant une méthodologie adaptée
- la qualification juridique dans le cadre des activités immobilières
 - distinguer actes et faits juridiques et leurs conséquences
 - analyser la validité d'un moyen de preuve
- la détermination du statut juridique de l'immeuble
 - identifier les différentes catégories de biens
 - repérer les droits attachés à l'immeuble
- l'analyse du statut juridique des personnes
 - identifier la notion de personne
 - déterminer la capacité des personnes
 - analyser les conséquences juridiques du statut de la personne physique ou morale
- la conclusion des contrats et leur exécution
- la prise en compte de la responsabilité
 - identifier la notion de responsabilité dans les rapports juridiques
 - établir le lien entre préjudice responsabilité et assurance
- la gestion de la relation de travail

Economie et organisation de l'immobilier :

- l'analyse du marché de l'immobilier
- l'analyse des structures d'entreprises opérant sur le marché de l'immobilier
 - repérer la multiplicité des intervenants
 - identifier et appréhender la stratégie de l'entreprise
- le repérage du rôle du logement dans l'activité économique nationale et internationale
 - évaluer le poids de la construction et du logement dans l'activité économique
 - identifier le poids des dépenses consacrées au logement dans le budget des ménages
 - analyser la répartition du patrimoine des ménages
- l'analyse des indicateurs économiques, démographiques et sociologiques
- l'étude et la formation des prix dans le secteur immobilier

Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

- l'étude de l'évolution de l'habitat et des styles architecturaux
 - appréhender les différents types d'habitat
 - caractériser les fondamentaux de l'architecture et identifier les différents styles architecturaux
 - estimer l'impact du style architectural sur la valeur des biens immobiliers

Ecole Privée d'Enseignement Supérieur Technique, Centre de Formation des Apprentis et Centre de Formation
488, route de Nîmes 34170 CASTELNAU-LE-LEZ Tél : 04 67 72 03 04 Portable : 06 60 76 60 07

Email : candidaturewbsgroup@gmail.com

- la prise en compte des règles d'urbanisme
 - préciser les sources du droit de l'urbanisme, analyser les documents de référence
 - recenser les contraintes d'utilisation du sol, les règles d'orientation générale
- le repérage des éléments caractérisant le bâti
 - repérer les techniques associées aux différents corps de métiers
 - repérer les dysfonctionnements des bâtiments
 - lire et interpréter les plans
- la prise en compte des préoccupations sociétales et environnementales

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
En anglais et en français.

- la préparation de la communication
- la gestion de la relation de communication
 - personnaliser l'accueil et/ou la visite
 - construire une argumentation et un message adapté à la situation
 - formaliser le contenu de la relation
 - adapter la prise de congé à la situation
- la gestion des conflits
- la démarche qualité

TECHNIQUES IMMOBILIERES :
TRANSACTION IMMOBILIERE :

La cadre de travail du négociateur
La constitution d'un portefeuille de biens et de clients :
Le conseil en estimation
La commercialisation des biens
Le conseil en financement
La conclusion de la transaction

GESTION :
Gestion de copropriété :

- la découverte de la copropriété
- la préparation, la tenue et le suivi de l'assemblée générale
- la gestion et le suivi administratif et juridique de l'immeuble
- la gestion comptable et budgétaire de l'immeuble
- le suivi technique de l'immeuble

Gestion locative :

- la découverte du propriétaire
- la découverte du bien
- la conclusion du mandat
- l'information du locataire et le suivi des obligations durant le bail
- le suivi des obligations et le conseil donné au propriétaire durant le bail

CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES (oral)

*sous réserve de modifications du référentiel par l'Education Nationale.